



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin mensuel d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • No 17 • Juin 2013

SOMMET SUR LA SURETE ET LA SECURITE MARITIMES - GOLFE DE GUINEE

Le Secrétaire général de l'ONU salue les décisions prises à Yaoundé



Après deux jours de travaux, le Sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée a pris fin le 25 juin à Yaoundé avec l'adoption de trois instruments fondamentaux : le Mémoire d'Entente entre la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG) sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; la Déclaration politique des Chefs d'Etats et de Gouvernement ainsi que le Code de conduite relatif à la prévention et la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique du Centre et de l'Ouest.

Dans une Déclaration publiée le 26 juin, le Secrétaire général de l'ONU (première photo à gauche/J.M Ferré) a salué ces décisions et encouragé « tous les Etats membres de la région à signer et à mettre en œuvre le Code de conduite ». Il a également lancé un appel aux partenaires bilatéraux, régionaux et internationaux afin qu'ils fournissent « les ressources nécessaires ».

Monsieur Ban Ki-moon a par ailleurs rendu hommage aux Etats membres de la région, la CEEAC, la CEDEAO et la CGG « pour leur engagement fort et leurs efforts collectifs pour s'attaquer à la piraterie et prévenir ce fléau, qui demeure une menace sérieuse à la sécurité et aux activités économiques des pays touchés ».



Dans son allocution de clôture du Sommet, le Président camerounais, M. Paul Biya, avait également mis en lumière l'impact négatif de ce phénomène sur le « développement ainsi que sur la paix et la stabilité dans le golfe de Guinée ». Pour conclure, il a indiqué qu'il était « indispensable de mettre en application la Résolution 2039 du 29 février 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies », recommandant la tenue d'un Sommet sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée.

Contribution significative des Nations Unies

« Les Nations Unies continueront d'appuyer ce processus, y compris à travers le travail des Représentants spéciaux du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et de l'ouest », conclut M. Ban Ki-moon, qui avait déjà rassuré les participants au Sommet de Yaoundé sur ce point, dans un message lu le 24 juin lors de la cérémonie d'ouverture par son Représentant pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa. A la même occasion, les Présidents Paul Biya (Cameroun), Idriss Deby Itno (Tchad/CEEAC) et Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire/CEDEAO), avaient mis en exergue la contribution significative de l'ONU dans le processus ayant conduit à l'organisation de cet événement.

Retrouver les discours du Secrétaire général des Nations Unies, des Chefs d'Etat camerounais, ivoirien et tchadien ainsi que le communiqué final et la Déclaration politique de Yaoundé sur notre site internet :

<http://unoca.unmissions.org>



SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEMAC

Les Nations Unies rappellent l'importance de la paix pour l'intégration régionale



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a pris part à la cérémonie officielle d'ouverture du Sommet extraordinaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) le 14 juin à Libreville (Gabon). A cette occasion, il a souligné les enjeux de la paix et de la sécurité pour l'intégration régionale et le développement durable de la sous-région. « Ces garanties fondamentales sont aussi importantes pour promouvoir la libre circulation au sein d'un espace géographique et économique », a-t-il précisé dans son allocution.

M. Abou Moussa a indiqué que le Secrétaire général de l'ONU apprécie les efforts que déploient les Etats de la sous-région dans ce sens. Par ailleurs, il les a encouragés « dans leur détermination à lever les obstacles qui freinent encore l'intégration effective dans la sous-région ». Ce dossier a connu une évolution positive, puisque l'une des principales décisions du Sommet de Libreville est relative à la suppression des visas pour les ressortissants de la CEMAC à partir du 1er janvier 2014.

Hommage au travail du Bureau de l'ONU en RCA

Evoquant la situation en République centrafricaine (RCA), le Chef de l'UNOCA a réitéré la disponibilité des Nations Unies à poursuivre les réflexions pour la recherche d'une solution durable à la crise politique consécutive au coup d'Etat du 24 mars 2013. « Je puis vous rassurer de la ferme volonté du Secrétaire général de l'ONU de mettre tout en œuvre pour parvenir à cette fin », a-t-il affirmé, rendant hommage au travail du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Centrafrique (BINUCA) ainsi qu'à celui des différents partenaires bilatéraux et des organisations régionales et sous-régionales comme la CEEAC, la CEMAC, l'Union africaine, etc.

Le Sommet extraordinaire de la CEMAC a lieu en marge de la deuxième édition du New York Forum Africa, dont M. Macky Sall, le Président sénégalais, était l'un des invités. En dehors du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, le Président de la Commission de la CEMAC, M. Pierre Moussa, et le Président en exercice de la CEMAC, par ailleurs Chef d'Etat du Gabon, M. Ali Bongo Ondimba, ont prononcé un discours lors de la cérémonie d'ouverture du Sommet. Celle-ci s'est déroulée en présence de MM. Idriss Deby Itno, Président du Tchad, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la Guinée équatoriale, Denis Sassou Nguesso, Président du Congo, Michel Djotodia, Chef d'Etat de la transition en Répu-



blique centrafricaine et Philémon Yang, Premier ministre camerounais, représentant le Président Paul Biya. Plusieurs fonctionnaires des Nations Unies étaient également au rendez-vous, dont Mme Marie-Evelyne Petrus Barry, Coordinatrice résidente du Système de l'ONU au Gabon.

Outre les questions liées au fonctionnement de la CEMAC, le Sommet extraordinaire de Libreville a été dominé par les débats sur des dossiers économiques et politiques, particulièrement la situation sécuritaire en RCA et son impact sous-régional.

LUTTE CONTRE L'ARMEE DE RESISTANCE DU SEIGNEUR : LA RCA POUR LA « REPRISE RAPIDE » DES ACTIVITES DE LA FORCE REGIONALE D'INTERVENTION

Dans une Déclaration signée le 21 juin, le Chef de l'Etat de la transition en République Centrafricaine (RCA), M. Michel Djotodia, « appelle à une reprise rapide des activités de la Force régionale d'intervention pour l'élimination de la LRA dans les zones affectées » de la RCA, où on a observé une perturbation après le coup d'Etat du 24 mars 2013. « La République Centrafricaine est prête à apporter sa contribution à cet effort, conformément aux arrangements qui seront mis en place après de nouvelles consultations avec l'Union africaine », souligne la Déclaration, sans aucune autre précision.

Appui logistique

M. Michel Djotodia lance par ailleurs un appel à la communauté internationale afin qu'elle aide les pays à fournir aux contingents militaires « l'appui logistique indispensable sous forme de ponts aériens et de transports routiers, de carburant et lubrifiants, d'évacuation médicale, d'équipements de communication et des rations alimentaires ».



Obo (Sud-est de la RCA), 14 avril 2012 – Des réfugiés congolais (RDC) ayant fui les attaques de la LRA vivent dans des conditions difficiles. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji

Les autorités de transition en RCA expriment ainsi leur préoccupation par rapport aux atrocités de la LRA ainsi qu'aux méthodes brutales et insoutenables qu'elle continue d'employer pour sévir dans les pays concernés. La LRA est « une organisation terroriste qui tend des embuscades, tue, pille, brûle des villages, enlève des enfants et les oblige à combattre dans ses rangs, à tuer et à abuser sexuellement des femmes et des filles », souligne la Déclaration du Chef de l'Etat de la transition. « Stressés, terrifiés et traumatisés, des cen-

taines des milliers de civils innocents sont contraints d'abandonner leurs villages de manière récurrente, et de vivre comme réfugiés dans les pays voisins ou comme personnes déplacées loin de leur lieu d'origine en raison des activités criminelles de la LRA », poursuit M. Michel Djotodia, insistant sur l'impact négatif des attaques de ce mouvement rebelle sur la vie normale des populations.

La Déclaration de la RCA sur la LRA a été signée quelques jours après la mission con-

jointe menée par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et l'Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, du 6 au 13 juin, en RCA, en Ouganda et au Soudan du Sud. Elle intervient également aux lendemains de la tenue de la 380e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine tenue à Addis-Abeba (Ethiopie) le 17 juin, et qui a décidé, entre autres, de proroger jusqu'au 24 mai 2014, le mandat de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA (voir article ci-dessous).

L'ONU réaffirme son soutien aux efforts de l'Union africaine

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a réitéré le 17 juin à Addis-Abeba (Ethiopie), la ferme détermination des Nations Unies de continuer à apporter leur appui aux efforts de l'Union africaine dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). S'exprimant lors de la 380e réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine (UA) consacrée à l'examen du Rapport de la Présidente de la Commission de l'UA sur la mise en œuvre de « l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) », il a rappelé que cette question fait partie des priorités des Nations Unies.

M. Abou Moussa a aussi salué la meilleure collaboration dont font preuve l'ONU et l'UA dans la recherche des solutions pour mettre définitivement fin aux activités de la LRA. **La mission conjointe effectuée avec l'Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, du 6 au 13 juin en République Centrafricaine, en Ouganda et au Soudan du Sud, en est un exemple récent.** « Cette mission a permis d'obtenir les garanties des autorités compétentes quant à leur engagement dans la lutte contre la LRA », explique le Chef de l'UNO-

CA, lançant un appel à la communauté internationale pour un accroissement de son assistance humanitaire aux victimes de ce groupe armé ainsi qu'au développement des régions affectées.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a par ailleurs mis en lumière les défis qui interpellent les acteurs impliqués dans la lutte contre la LRA. Il a particulièrement insisté sur la nécessité de travailler en synergie afin d'obtenir des informations sur les capacités actuelles d'opération de la LRA, ses soutiens militaires et ses sources de financement, conformément à la Déclaration du Conseil de sécurité du 29 mai 2013. Cette exigence est de plus en plus urgente, compte tenu des récents développements sur le terrain, notamment en République Centrafricaine où, d'après diverses sources, des éléments de la LRA multiplient des attaques, comme celle intervenue dans deux villages dans la région de Bria (centre) début juin, faisant 16 morts et plusieurs blessés.

Les Nations Unies sont vivement préoccupées par cette situation. Elles condamnent ces attaques brutales et demandent aux éléments de la LRA de cesser immédiatement leurs activités. Son leader, Joseph Kony, et deux de ses principaux commandants sont recherchés par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre humanité. Le quatrième Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'UNOCA et sur les zones affectées par la LRA indique que ce mouvement rebelle a tué plus de 100 000 personnes ces 25 dernières années.

SECTION POLITIQUE

Une semaine fructueuse au Tchad



Du 10 au 16 Juin 2013, James Aji et Marie-Louise Tani, Conseillers politiques/UNOCA, se sont rendus au Tchad pour une mission de prise de contacts avec les acteurs de la vie nationale. Ils ont notamment eu des séances de travail avec des membres du Parlement, des membres de la société civile, des organisations de défense des droits de l'homme, des partenaires sous-régionaux, régionaux et internationaux ainsi qu'avec des autorités gouvernementales, dont la ministre des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, Mme Amina Kodjiyana (à droite sur la photo).

La mission s'est déroulée dans des bonnes conditions, malgré la température qui attei-

gnait parfois 47 degrés. Elle a bénéficié du soutien des collègues du système des Nations Unies au Tchad en général et, en particulier, ceux du PNUD et du Coordonnateur résident de l'ONU, que le Bureau remercie sincèrement.

La Section politique de l'UNOCA envisage de conduire ce genre de descente sur le terrain dans les autres pays couverts par le Bureau. Cette démarche permet en effet non seulement de collecter des informations à bonnes sources et de souder des contacts utiles, mais aussi de mieux analyser et comprendre les situations et les défis qui interpellent les Nations Unies.

ROLBG : James Aji au lancement d'un projet en faveur de la participation massive des jeunes aux élections

James Aji, Conseiller politique, a participé, le 7 juin 2013, à la cérémonie de lancement du Projet d'« **Appui à l'implication des jeunes dans les processus électoraux au Gabon** » mis en place par le Réseau des organisations libres de la société civile pour la bonne gouvernance au Gabon (ROLBG). Financé à hauteur de 200 000 dollars par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie, il vise à organiser des actions de plaidoyer afin de favoriser l'inscription des jeunes sur les listes électorales pour les prochaines consultations électorales. Le Projet, d'une durée de 24 mois, compte notamment toucher directement 16 000 jeunes et indirectement 300 000 jeunes (18-30 ans).

ACTIVITES DU CONSEILLER MILITAIRE

En route avec le Programme GRIMGO de l'Union européenne

Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire/UNOCA, a participé à un atelier organisé le 16 juin à Libreville par le Programme CRIMGO (Routes Maritimes Critiques du Golfe de Guinée) de l'Union européenne au profit des pays membres de la CEEAC en général et, en particulier, ceux de la Zone maritime D (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale et Sao Tomé).

Cette réunion a permis de recevoir les projets potentiels que ce Programme pourrait soutenir dans les domaines de la coopération régionale, du renforcement des actions des Etats en mer, de la coordination entre agences, de l'élaboration et du partage de l'information maritime, de la formation ainsi que l'amélioration de la sécurité et de la sûreté maritimes dans le Golfe de Guinée.

Elle précède celle organisée à Abidjan une semaine plus tôt en faveur des représentants de la CEDEAO et des pays bénéficiaires de cette zone.



Union africaine : un atelier prometteur sur la Réforme du secteur de la sécurité

Du 11 au 13 juin, le Conseiller militaire a participé à un **atelier d'orientation sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS)** organisé par l'Union africaine (UA) à l'intention des Etats membres de la CEEAC. Cette rencontre a permis, entre autres, d'avoir des informations utiles sur cette question, y compris en ce qui concerne le cadre d'orientation au niveau continental. C'était aussi l'occasion de réfléchir aux voies et moyens de mettre en place une plateforme pour le renforcement des capacités et de contribuer au développement d'une stratégie globale sur la RSS.

L'atelier a été organisé en partenariat avec l'Union européenne et l'appui technique des Nations Unies (UNOAU et UNOPS).

DEPART DE CHERNO M. JALLOW : LE TEMPS DES EMOTIONS...

Des collègues ont rendu hommage à Chernó M. Jallow au cours d'un cocktail organisé le 20 juin par le Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale à son domicile. M. Abou Moussa a ainsi tenu à saluer, dans une ambiance détendue, le travail de son Assistant spécial, deux jours avant son départ pour la MONUSCO (Kinshasa) comme Conseiller politique. Pendant un an à l'UNOCA où il a également assuré l'intérim du Chef de la Section politique (novembre 2012 - mars 2013), Chernó, connu pour sa disponibilité et son franc-parler, a en effet contribué de manière significative à la mise en œuvre du mandat du Bureau. Il a logiquement reçu un certificat de reconnaissance, document qui constitue aussi pour lui un des merveilleux souvenirs qu'il garde de la mission. Il a difficilement contenu son émotion au moment de dire son mot de circonstance. L'occasion de remercier tous ceux qui ont facilité sa vie au Gabon, où il a promis de revenir de temps en temps. Bon vent et à bientôt !





CNUDHD-AC – UNOCA : COOPERATION EN MARCHÉ

M. Ahowanou Agbessi, nouveau Représentant du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et Directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), basé à Yaoundé (Cameroun), a rendu une visite de travail et de courtoisie au Chef de l'UNOCA le 19 juin. Les deux personnalités ont fait le tour des questions d'intérêt commun et souligné la nécessité de continuer à travailler en étroite coopération dans le cadre de la mise en œuvre de leur mandat respectif. M. Abou Moussa, qui était assisté de son Chef de Cabinet (M. Anatole Ayissi), a renouvelé sa gratitude au CNUDHD-AC pour sa contribution régulière au Rapport semestriel du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA, notamment la mise à disposition des informations sur le chapitre consacré aux droits de l'homme et la promotion du genre.



M. Ahowanou Agbessi était accompagné par M. Robert Kotchani, Expert en droits de l'homme au CNUDHD-AC.



Renforcement des capacités des journalistes en droits de l'homme

Du 19 au 20 juin, le Ministère gabonais de la Justice, des Droits humains et des Relations avec les institutions constitutionnelles, en partenariat avec le CNUDHD-AC, a organisé à Libreville, un séminaire de renforcement des capacités des journalistes locaux dans le domaine des droits de l'homme. Une trentaine de participants ont bénéficié de cette formation continue, qui a permis de mettre en place un groupe de travail chargé de rédiger des documents nécessaires pour la création et le fonctionnement optimal d'un réseau de journalistes en droits de l'homme.

Le Responsable de l'Information publique de l'UNOCA, les collègues du CNUDHD-AC et les responsables du Conseil national de la communication (CNC) du Gabon étaient les principales personnes ressources de cette session.

ARRET SUR IMAGE



◀ Lors de la fête organisée en l'honneur de Cherno le 20 juin, Bertil Safou, Assistant aux Ressources humaines (au milieu), a vécu un moment d'émotion lors que le Chef de l'UNOCA lui a remis un cadeau personnel pour son récent mariage.

LES ECHOS DE LA CITE

Tableau récapitulatif de l'état des lieux de la situation des Droits Humains (Droits de l'Homme) en Afrique centrale (2012-2013)

CONSEIL DE SECURITE: LE RAPPORT SUR L'UNOCA ET LA LARA A ETÉ PRÉSENTÉ LE 29 JUIN

• M. Abou Moussa, Directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), a rendu une visite de travail et de courtoisie au Chef de l'UNOCA le 19 juin.

• Le Responsable de l'Information publique de l'UNOCA, les collègues du CNUDHD-AC et les responsables du Conseil national de la communication (CNC) du Gabon étaient les principales personnes ressources de cette session.

• Lors de la fête organisée en l'honneur de Cherno le 20 juin, Bertil Safou, Assistant aux Ressources humaines (au milieu), a vécu un moment d'émotion lors que le Chef de l'UNOCA lui a remis un cadeau personnel pour son récent mariage.

Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation : Norbert N. Ouendji
 Courriel : ouendji@un.org cc : piunoca@un.org
 Tél. Bur. +(241) 01 74 14 01 – Mob. +(241) 05 72 23 23
 Web: <http://unoca.unmissions.org>
twitter.com/UNOCA_NEWS
 B.P : 23773 Libreville, Gabon

